

académie
Lille



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Département des
examens et concours

Bureau des baccalauréats
général et technologique

Dossier suivi par
Catherine DEMONCHY
Cheffe de bureau
03 28 37 15 80

Périne PATRIS
Gestionnaire
Téléphone
03 28 37 15 91
Courriel

ce.dec21@ac-lille.fr

Hôtel académique
DEC 2-1
144 rue de Bavay
BP 709
59033 Lille cedex

Lille, le 4 novembre 2019

La rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des universités

à

Mesdames et messieurs
les chefs d'établissement
des lycées publics et privés

Objet : concours général des lycées – session 2020

Réf. : arrêté du 3-11-1986 modifié
note de service n°2019-154 du 21 octobre 2019 (BO du 24 octobre 2019)

Je vous informe que les inscriptions aux épreuves du concours général des lycées seront ouvertes du **mardi 12 novembre au mardi 3 décembre 2019 minuit, date impérative de clôture des inscriptions.**

Ce concours est ouvert aux élèves des classes de première et de terminale des lycées d'enseignement publics et privés sous contrat et a pour objectif de distinguer les meilleurs élèves.

1 – Inscription

a) établissements

Tous les établissements doivent s'inscrire directement sur l'application CGweb. Ils pourront ainsi générer le mot de passe qui leur permettra d'inscrire les candidats.
(La procédure d'inscription sur CGweb est détaillée dans la notice explicative disponible en ligne).

L'application CGweb est disponible sur le portail internet Eduscol, sous la rubrique «*Scolarité et parcours de l'élève / Concours général des lycées et des métiers / Inscription au concours général des lycées* » ou directement à l'adresse suivante :
<https://www.cgweb.education.gouv.fr>

Sont également disponibles sous cette rubrique les formulaires d'inscription, les notices explicatives et le calendrier à respecter.

b) candidats

Il vous appartient de procéder à l'inscription des élèves de votre établissement présentant

les meilleures chances de succès, après avis des enseignants. Le nombre de candidats est limité, par établissement et pour chaque discipline et série concernée, à 8% de l'effectif total (arrondi à l'unité supérieure) des élèves des classes de première ou terminale correspondantes.

Remarque : il n'est pas souhaitable de procéder à des inscriptions de classe(s) entière(s), aboutissant de fait à un absentéisme important.

Les élèves qui désirent s'inscrire aux épreuves sont tenus d'y participer. Ils doivent par ailleurs suivre régulièrement les cours obligatoires de la classe à laquelle ils appartiennent depuis le 1^{er} janvier 2020.

Chaque confirmation d'inscription doit obligatoirement comporter votre signature, celle de l'enseignant ainsi que celle du candidat (et de son représentant légal si le candidat est mineur). Toutes les confirmations d'inscription doivent m'être retournées pour le mercredi 11 décembre 2019 au plus tard.

Remarque : les fiches non revêtues de toutes les signatures ne seront pas recevables.

2 – Calendrier

Les épreuves du concours général des lycées se dérouleront du **mercredi 11 mars** au **vendredi 27 mars 2020**. Toutes les compositions commenceront à 12 heures (midi, heure de Paris), quelle que soit l'heure locale du centre d'écrit, afin que tous les candidats puissent composer simultanément.

Par ailleurs, pour des raisons d'organisation, vous noterez que les épreuves seront organisées exclusivement dans des lycées de la métropole lilloise : les candidats seront donc amenés à se déplacer.

Enfin, vous trouverez le calendrier des épreuves en annexe de cette note.

3 – Résultats

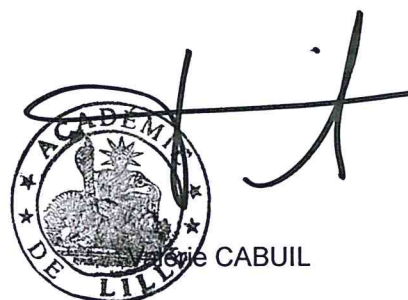
Sur proposition des présidents de jury, des récompenses sont attribuées :

- prix (premier, deuxième ou troisième prix),
- accessits (cinq au maximum, avec classement),
- mentions (dix au maximum, sans classement).

Il convient de souligner que ces distinctions honorifiques n'ouvrent aucun droit à l'obtention de bourses d'études et ne dispensent pas des frais d'inscription dans les universités et dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Enfin, je vous rappelle que les copies ne comportent ni note, ni appréciation : elle ne font donc l'objet d'aucun classement.

La mission du pilotage des examens invitera les lauréats à la cérémonie de remise des prix, qui se déroulera à Paris au cours de la première quinzaine de juillet.

D'avance, je vous remercie de votre collaboration.



Annexe – Calendrier du concours général des lycées 2020

Mercredi 11 mars 2020	Jeudi 12 mars 2020	Vendredi 13 mars 2020	Lundi 16 mars 2020	Mardi 17 mars 2020
Classes de terminale S : Physique-chimie Première partie (1) des épreuves suivantes : Classes de terminale : Série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) : sciences et technologies industrielles et du développement durable Série sciences et technologies de laboratoire (STL) : - biotechnologies , - sciences physiques et chimiques en laboratoire Série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) : sciences et techniques sanitaires et sociales Série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	Classes de première voie générale : Composition française	Classes de terminale ES et S : dissertation philosophique Classes de terminale L : dissertation philosophique Classes de terminale : série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) : management et sciences de gestion	Classes de terminale S : sciences de la vie et de la Terre Classes de première voie générale : version grecque Classes de terminale ES : sciences économiques et sociales Classes de terminale S : sciences de l'ingénieur	Classes de terminale des séries générales et technologiques : version et composition en : - arabe - chinois - espagnol - hébreu - italien - portugais - russe Classes de première voie générale : version latine
Vendredi 20 mars 2020 Classes de première voie générale : thème latin Classes de première et de terminale : éducation musicale Classes de terminale des séries générales et technologiques : version et composition en anglais	Lundi 23 mars 2020 Classes de terminale des séries générales et technologiques : version et composition en allemand Classes de première voie générale : géographie	Mardi 24 mars 2020 Classes de première voie générale : histoire Classes de terminale S : mathématiques Classes de terminales ES et L : mathématiques	Vendredi 27 mars 2020 Classes de première et de terminale : arts plastiques	

(1) le déroulement de la seconde partie sera fixé ultérieurement

RAPPEL : toutes les compositions commencent à 12 heures (midi, heure de Paris)

